

Reçu le 3/02/2011 - M. Blanchet.

Cressanges, le 1<sup>er</sup> février 2011

M. Pascal BLANCHET

L'Erain

03240 CRESSANGES

Téléphone : 04 70 47 23 40

Mme La Présidente

Association Patrimoine et Développement

Les Noix

03240 CRESSANGES

Madame la Présidente,

Ayant pris connaissance du courrier que vous avez adressé récemment à M. le Préfet de l'Allier relatif aux différentes nuisances occasionnées par la RCEA, je vous fais part de mon étonnement et de mon mécontentement d'être notamment cité par rapport à mes gîtes et d'être traité d'irresponsable en tant qu' élu de ma commune.

Pour information, mes gîtes ont été créés en toute connaissance de cause avec leurs points forts et leur point faible : la RCEA.

Je vous rappelle que cette route est là depuis plus de 40 ans et génère un trafic journalier important (13 000 véhicules par jour). C'est notre rôle en tant qu'hôtes de faire oublier ce désagrément en pointant justement les nombreux points positifs de notre site. Jusqu'à ce jour, aucun résident n'a eu à se plaindre de notre prestation. Je trouve dommage voire même préjudiciable que des personnes extérieures à notre entourage, émettent des avis négatifs pouvant avoir un impact sur notre activité touristique et en face publicité auprès d'autorités sans en être averti et d'inciter des clients potentiels à ne pas séjourner chez nous en publiant de tels propos.

Je m'étonne qu'une personne aussi perspicace que vous, n'ait pas remarqué ce problème de nuisance sonore et visuelle quand vous avez acheté votre propriété, il y a seulement quelques années.

En qualité d' élu, je suis également touché dans mon intégrité. En effet, depuis 3 ans, nous œuvrons pour le bien être des habitants de la commune avec divers aménagements nécessaires au développement de Cressanges.

Le projet d'une mise à 2x2 voies de cette route au combien meurtrière depuis de nombreuses années, doit être accueillie comme un bien fait et non pas comme une nuisance de tous les instants. Je vous prie de croire, pour m'être déplacé en personne sur les accidents survenus cet été, que de telles tragédies se doivent d'être stoppées en aménageant cet axe le plus rapidement possible.

Enfin, l'aménagement d'un espace de ravitaillement et de repos est seulement en projet. Toutefois, j'espère qu'il sera retenu afin d'endiguer les stationnements « sauvages » et les traversées intempestives au cœur du village afin de faire le plein de carburant. On peut constater également que plusieurs camions ou autres véhicules font des dégâts importants dans le village et notamment sur les récents aménagements paysagers.

Il me semble que vous avez à cœur l'épanouissement économique de notre village en vous souciant des commerces existants qui seraient en concurrence déloyale avec les éventuels preneurs d'activités. Sachez qu'en aucun cas, nous ne prendrions une telle décision d'installation si elle pouvait nuire aux « anciens » commerces. Ce développement commercial ne devra qu'être complémentaire.

Bien évidemment, j'ai également le souci du meilleur aménagement paysager possible afin d'intégrer au mieux cette route pour limiter au maximum les nuisances.

Croyez, Madame la Présidente, en l'assurance de mon sincère dévouement pour mon village.



Copie pour information :

- M. le Préfet de l'Allier
- Mme la Présidente du Débat Public
- Mme le Maire de Cressanges
- M. le Président de la Communauté de communes Bocage Sud